



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

EXTRAIT DU REGISTRE DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre, le 3 juillet 2017 à 19 h 35.

Sont présents :

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard
Siège no 4 Madame Josette Labbé Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Monsieur Cléo Proulx, conseiller au siège numéro 2, est absent.

Sous la présidence de la mairesse, Madame Carmelle Carrier et de Madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

RÉSOLUTION : NUMÉRO 123087-07-2017

**HAVRE L'ÉCLAIRCIE : MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BENOÎT-LABRE

Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Saint-Benoît-Labre municipalité alliée contre la violence conjugale.

Extrait certifié conforme
Ce 12^e jour de juillet 2017
À Saint-Benoît-Labre

Édith Quirion
Directrice générale/sec.-trés.